



COMMUNE DE GRANCY

RAPPORT DE GESTION 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2018, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

1. Administration générale

Autorités

- **Municipalité**

Depuis le 1^{er} juillet 2016, la Municipalité de Grancy se compose de la manière suivante :

Olivier Devantay Syndic	Administration & Finances	Administration générale, finances, personnel communal, intérêts généraux, tourisme, aménagement du territoire
Christian Devantay Vice-syndic 2016-2017	Travaux & Services industriels	Travaux publics, environnement, urbanisme, police des constructions, assainissement, eau, électricité, gaz, carburants
Claude Henneberger Vice-syndic 2017-2018	Sécurité publique & Déchets	Sécurité publique, police, défense incendie, protection civile, parcs et promenades, cimetière, gestion des déchets
Pierrette Pittet Vice-syndic 2019-2020	Formation, Culture & Forêts	Formation, associations scolaires, parascolaire, culture, jeunesse, seniors, églises, sports, forêts, chemins forestiers
Michel Siegrist Vice-syndic 2020-2021	Bâtiments & Affaires sociales	Domaines, terrains, bâtiments, aide sociale, assurances sociales, santé publique, logement, accueil de la petite enfance

Durant l'année 2018 la Municipalité a tenu, en général le lundi soir à 17h00, 41 séances ordinaires, effectué tous dicastères confondus un total de 424 heures de vacations et accompli 1'721 km de déplacements à ce titre.

- **Conseil Général**

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni à trois reprises en 2018 sous la présidence de M. Serge Juillerat, président depuis le 1^{er} juillet 2017. Il a examiné et adopté 4 préavis municipaux qui concernaient les sujets suivants :

- N° 1/2018 : Rénovation des réseaux souterrains et requalification de la chaussée dans le secteur de la route de Senarclens
- N° 2/2018 : Aménagement d'un trottoir dans le secteur de la route de Saint-Denis
- N° 3/2018 : Dépôt d'une demande d'autorisation préalable d'implantation sur les parcelles communales n^{os} 72, 74, 76 et 77
- N° 4/2018 : Achat d'une fraction de la parcelle n° 173 et remaniement parcellaire concernant les parcelles n^{os} 338 et 48

Greffé municipal

(Poste occupé depuis le 1^{er} janvier 1998 par Mme Mireille Hofer à 45% dès le 1^{er} avril 2017)

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Suivi et maintenance du site internet et de l'informatique communale
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Enregistrement des arrivées et des départs des habitants
- ◆ Délivrance des cartes d'identité

Bourse communale

(Poste occupé depuis le 1^{er} janvier 2004 jusqu'au 30 juin 2018 par Mme Madeleine Martin à 20% puis depuis le 1^{er} juillet 2018 par Mme Stéphanie Martin à 20%)

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA, etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (211)
- ◆ Suivi des factures, rappels (72) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (environ 1534 factures)
- ◆ Comptabilité de la Station Intercommunale d'Épuration Grancy-Senarclens (SIEGS) - SM

Personnel communal

• *Employé communal*

(Poste occupé depuis le 1^{er} mai 2012 par M. Beat Baumann à 100%)

Depuis le 1^{er} janvier 2015, M. Beat Baumann est responsable de la station d'épuration pour nos deux villages de Grancy et Senarclens. Il est secondé par M. Stéphane Willen, employé communal de Senarclens. Notre employé communal s'occupe de la voirie et de la déchèterie. Dès le printemps, il s'occupe de l'entretien des gazons du cimetière, de l'église, des places communales et du préau du collège. Il effectue le balayage de nos routes et collabore à la floraison qui borde les bâtiments communaux. Il remplace la concierge du collège et effectue divers travaux dans les forêts communales sous le contrôle du garde-forestier. Durant l'hiver il dégage et sale les routes communales. De plus, l'entretien des machines, des bâtiments et divers travaux de peinture ponctuent son occupation hivernale. - CH

• *Concierge du collège*

(Poste occupé depuis le 1^{er} avril 2015 par Mme Sofia Manuela Oliveira Pinto à 25%)

Madame Sofia Pinto s'occupe principalement du nettoyage du Collège et de l'accueil des personnes qui louent la grande salle ou le foyer. Elle les accueille en leur transmettant la clef et fait un état des lieux avant et après la manifestation. Cette transmission ne se fait pas toujours de la manière la plus optimale. Des solutions de procédures plus adéquates sont en cours d'élaboration. Va-t-on trouver le bon chemin ? Telle est la question. – MS

• *Surveillante de la Grantine*

(Poste occupé depuis le 1^{er} septembre 2017 par Mme Béatrice Reichenbach à 25%)

Madame Béatrice Reichenbach est la surveillante de la Grantine. Ses tâches principales sont d'accueillir les enfants inscrits à la fin de la période scolaire du matin, de leur servir les repas préparés par le restaurant de Grancy et de les surveiller jusqu'à la reprise des classes en début d'après-midi. Madame Reichenbach est également en relation directe avec les parents pour les inscriptions, la gestion des absences ou cas particuliers. Nous avons des échos très positifs sur son travail. Sa relation avec les restaurateurs est excellente. Parfois, le lundi, elle ne trouve pas le foyer dans l'état souhaité pour l'accueil des enfants. Est-ce que cette situation aurait un lien avec le point précédent ? – MS

2. Finances

Comptabilité générale

Alors que le budget prévoyait un excédent de charges de fr. 1'392.-, l'exercice 2018 présente finalement un solde négatif de fr. 375'892.96 après des amortissements de fr. 9'380.48 sur le patrimoine financier. Cet excédent de charges provient notamment de la partie des travaux routiers extra-budgétaires non prise en charge par la dissolution de réserves mentionnée plus bas qui sera largement compensée par l'encaissement de subventions et les retours de la péréquation intercommunale. Ce montant n'étant pas encore connu, il sera comptabilisé en 2019.

La commune a d'un côté diminué ses dettes en remboursant en 2018 fr. 388'500.- et d'un autre côté contracté deux nouveaux emprunts de fr. 600'000.- et de fr. 500'000.- pour financer les travaux des routes de Saint-Denis et Senarclens, ce qui a fait passer le montant total des emprunts à moyen et long terme de fr. 1'803'500.- en 2017 à fr. 2'515'000.- en 2018. Les fonds de réserve ont pour leur part été diminués d'un montant net de fr. 197'820.84 qui porte ainsi leur valeur comptable 2018 à fr. 1'778'237.96 dont fr. 580'364.65 de réserves affectées (eau et EC/EU), fr. 165'969.21 au fonds de renouvellement « Carburants » et fr. 836'000 de réserve pour les investissements futurs.

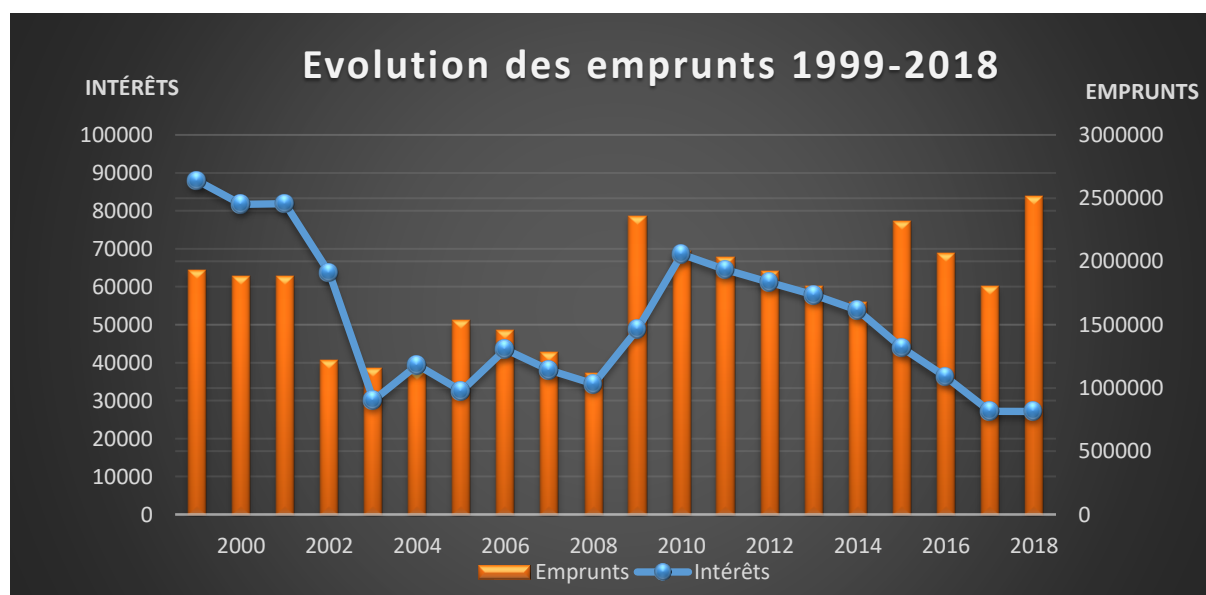
Impôts et taxes

L'augmentation des rentrées fiscales constatée en 2017 s'est stabilisée, le total des impôts encaissés n'ayant augmenté que de fr. 5'698.91 pour atteindre fr. 1'363'269.97 en 2018. La nette hausse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (+ 9%) a compensé la baisse des impôts sur la fortune et à la source ainsi que celle des revenus conjoncturels (droits de mutation et gains immobiliers).

Service financier

Le mode de calcul des acomptes de la facture sociale et de la péréquation étant basé principalement sur les rentrées fiscales datant de deux ans auparavant (2016 pour 2018), la hausse des rentrées d'impôts en 2017 a été répercutée dans ces participations à des charges cantonales dans l'exercice 2018. Cette hausse de recettes, couplée au décompte final des dépenses thématiques prises en compte dans le calcul de la péréquation intercommunale a incité la Municipalité à conserver le montant de fr. 120'000.- attribué en 2015 au fonds de réserve pour la péréquation en prévision du décompte final 2017 et de l'exercice 2018.

Grâce à une politique de renouvellement de prêts à des taux plus bas alliée au remboursement partiel ou total ciblé sur ceux ayant les taux les plus élevés, les intérêts des dettes consolidées auraient connu une baisse pour la neuvième année consécutive si deux nouveaux emprunts n'avaient été contractés l'an dernier. Le montant total des intérêts passifs de fr. 27'174.45 est cependant historiquement au plus bas puisqu'il représente un taux d'intérêt annuel moyen pondéré de 1.26%.



3. Domaines et bâtiments

Forêts

Durant l'année 2018 nous avons exploité 1'058 m³ de bois en coupe normale et 374 m³ de chablis, sur une possibilité de coupe de 1'350 m³. La tempête Eleanor a renversé beaucoup de bois en Suisse et en Europe, dont environ 180 m³ pour Grancy, ce qui a eu pour conséquence un coût supplémentaire (sécurisation des chemins, exploitation et débardage et une perte d'environ fr. 15.- le m³ sur la vente des résineux).

Le printemps pluvieux et l'été très sec ont favorisé la prolifération des bostryches. Nous avons élagué la montée de Surchaux et taillé la haie pour dégager la vue. Le chemin a également été remis en état dans sa partie basse.

Nous avons reconduit la certification de notre forêt pour la période 2018-2023. - *PP*

Bâtiments communaux

Rien de nouveau sous le soleil pour l'entretien classique des bâtiments communaux. Notons alors qu'au Collège, la peinture de la scène est plus printanière. L'électricité et l'éclairage du même endroit ont été mis à niveau. Le Chœur d'hommes pourra lire plus facilement ses partitions.

La réflexion concernant l'avenir du quartier dit de « La Laiterie » a continué. La Municipalité a souhaité s'assurer de la faisabilité des propositions architecturales tendant à la valorisation du site par le biais d'une autorisation préalable d'implantation. Cette procédure a été accomplie en octobre 2018 à la suite de l'adoption du préavis 3/2018 en juin. Aucune opposition n'a été déposée et la synthèse CAMAC est favorable. En parallèle à ces démarches, la Municipalité a continué la réflexion en évaluant plusieurs modèles économiques pour trouver celui qui est le plus favorable pour la Commune pour la réalisation de ce projet. Pour ce faire, elle a approché la Coopérative d'utilité publique Cité Derrière sise à Lausanne pour savoir si un tel projet pouvait l'intéresser. Suite en 2019. – *MS*

4. Travaux publics

Urbanisme

Après une procédure longue de plus de 15 ans, le Plan Général d'Affectation (PGA) et son Règlement (RPGA) ont été approuvés par le Conseil d'Etat en date du 12 août 2018. Cette décision a été communiquée aux différents services concernés de la Confédération et également notifiée aux opposants. Les services de la Confédération ayant à leur tour approuvé la décision sans remarques et les opposants n'ayant pas usé de leur droit de recours au terme du délai légal, le PGA et le RPGA de la commune de Grancy sont entrés en vigueur officiellement à la date du 12 août 2018, abrogeant de ce fait les anciens PGA de 1982 et RPGA successifs.

Routes

Le début de la route de Saint-Denis a été complètement remanié avec l'aménagement d'un trottoir, la réfection de l'encaissement de la chaussée et la pose d'un revêtement phono-absorbant.

La chaussée de la deuxième partie de la route de Senarclens a été requalifiée et un revêtement phono-absorbant a également été posé.

Les pavés délimitant le trottoir de la route de Cottens et la parcelle N° 38 ont été réhaussés et une partie de la chaussée rabotée dans le but de canaliser les eaux de ruissellement qui s'écoulaient sur la propriété privée. – *CD*

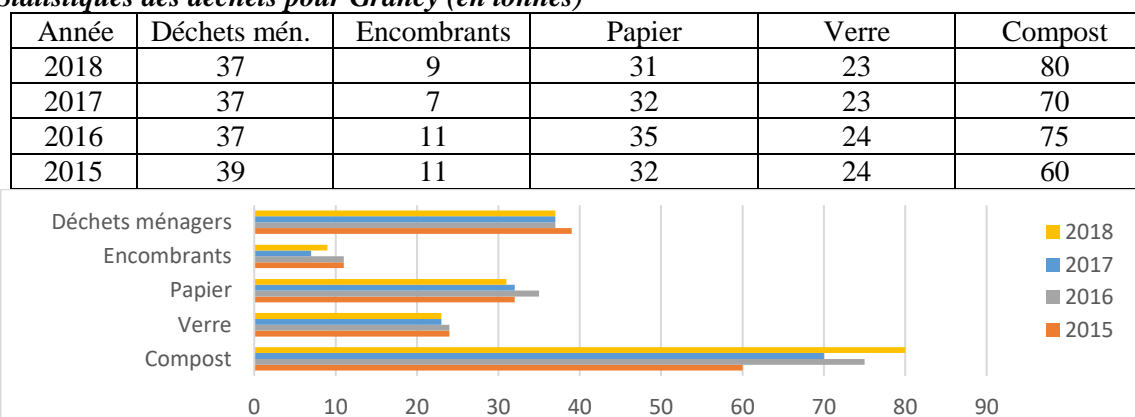
Parcs et promenades, cimetières

Concernant le cimetière, une désaffectation partielle des tombes de corps N°s 23 à 56 a été effectuée. Notre employé communal s'occupe de l'entretien des tombes abandonnées au cimetière. Il tond les gazons et entretient les abords du collège, des parcs et promenades. - *CH*

Déchets et ordures ménagères

La totalité de nos déchets incinérables est acheminée à la Société Valorsa SA, à Penthaz, puis à l'usine d'incinération Tridel, à Lausanne. Les déchets encombrants sont également triés et broyés. Des camions transfèrent les bennes sur le train CFF et suivent le même cheminement. Une benne à papier/carton est déposée sur la place du battoir à disposition des habitants de Grancy. A la route de Vullierens, les déchets de cuisine crus et cuits sont ramassés et valorisés par BioEcoEnergie SA, à Gollion. Deux fois par année, nous effectuons un ramassage spécial des encombrants et ferraille. Les gazons et les branches peuvent être acheminés à notre compostière de Surchaux. Après analyse et en comparaison avec les années précédentes, nos déchets sont restés stables. - CH

Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)



Assainissement et épuration

La séparation des eaux usées et des eaux claires pour les bâtiments sis route de Senarclens 16 et 23 a été exécutée conformément aux conditions définies par le PALT (Plan A Long Terme des canalisations). De ce fait, nous avons pu transformer le déversoir d'orage situé à la hauteur du cimetière en une chambre de visite pour les eaux usées.

Dans le cadre de la SIEGS, les municipalités de Grancy et Senarclens ont signé une convention avec quelques communes et associations de communes du Nord Vaudois pour l'achat d'un système mobile de concentration des boues de STEP. Le prix d'achat de la centrifugeuse avec la remorque se monte à fr. 328'045.-. La participation financière à charge de la commune de Grancy représente un montant de fr. 17'577.-. Dorénavant, les mètres cube de boues asséchées nous seront facturés au prix de fr. 8.- par m³ au lieu de fr. 25.- auparavant.

D'autre part, au vu des résultats et des diverses analyses faites durant l'année écoulée, nous constatons que nous avons de plus en plus de boues à déshydrater, ce qui dénote une bonne maîtrise des installations malgré le problème récurrent lié au surplus d'eaux claires parasites. C'est la raison pour laquelle nous devons étudier la séparation des eaux usées et des eaux claires concernant les quartiers "des Pâles" et de "la Vignette" afin que l'ensemble de notre réseau d'égouts soit mis en séparatif. - CD

5. Formation, jeunesse, culture et églises

Associations scolaires intercommunales

Le Comité de l'ASICoVV (Association Scolaire Intercommunale Cossonay Veyron-Venoge) travaille d'arrache-pied afin que tout soit en place pour la rentrée scolaire 2019. Les élèves 9S des communes du haut de l'ASICoVV (Chavannes-le-Veyron, Cuarnens, L'Isle, Mauraz et Mont-la-Ville) ont rejoint l'ASICoPe à la rentrée 2018.

La police de proximité a fait quelques tournées dans la zone pique-nique de la cantine scolaire et les problèmes d'incivilité se sont calmés. Environ 23'300 repas ont été servis. Par contre malheureusement de gros problèmes de discipline ont eu lieu lors des transports scolaires, de nombreux avertissements ont été envoyés. Près de 700 élèves utilisent les transports scolaires et

230 élèves utilisent les transports publics. La bibliothèque scolaire connaît une belle fréquentation pendant la pause de midi. - *PP*

Cantine scolaire - Grantine

Un peu moins d'enfants sont inscrits à la cantine. Cette année de transition de la réorganisation scolaire en est certainement la cause, l'avenir nous le dira. Les enfants ont toujours beaucoup de plaisir à s'y rendre et Madame Béatrice Reichenbach est très appréciée. - *PP*

Affaires culturelles et de loisirs

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations régionales avec un accent particulier sur les sociétés locales, surtout lors d'événements destinés à la population. Le point fort de la saison a sans conteste été le Giron du Pied magnifiquement organisé en août par les jeunes venus de La Chaux, Senarclens et Grancy. Quelle belle fête ce fut !

En 2018, M. Jean-Pierre Boven, doyen de la commune, a fêté ses 95 ans.

Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue en tant que nouveaux citoyens de Grancy à Maïté Baudat, Jérôme Bourqui, Camille Brunet, David Chauvy, Colin van Mesdag, Gaëtan Hartmann, Léa Devantay, Arthur Siegrist, Noah Cisier et Antoine Vigand qui ont tous fêté leur 18^e anniversaire en 2018.

- **Groupe Seniors**

Les responsables ont emmené les aînés en Valais par une belle journée d'automne pour déguster la brisolée et diverses visites étaient au programme pour compléter cette sortie qui a rencontré un vif succès. - *PP*

Eglises

Une rencontre a lieu une fois par an entre les communes, le conseil de paroisse et les ministres, et c'est un moment très apprécié. Madame Margaret Agassis et Monsieur Pierre-Alain Mischler sont les nouveaux diacres dans notre paroisse. - *PP*

6. Sécurité publique

Contrôle des habitants

La commune de Grancy a enregistré en 2018, 28 arrivées, 47 départs, 7 naissances et 4 mutations (changements d'état civil, décès, etc.).

19 cartes d'identité ont été délivrées ainsi que 26 permis de séjour et d'établissement B, C, L ou G.

La population de Grancy au 31 décembre 2018 se monte à 398 personnes, dont 342 suisses et 56 étrangers. - *MH*

Service de défense incendie et secours (SDIS)

Le SDIS Venoge est basé à Penthalaz. Il compte 27 communes et assure un standard de sécurité incendie pour environ 26'000 habitants. Le SDIS comprend 3 détachements de premier secours (DPS) qui sont basés à Penthalaz, l'Isle et La Sarraz. Ceux-ci peuvent être renforcés par les détachements d'appui (DAP), stationnés à Penthalaz, L'Isle, La Sarraz, Bousens et Grancy. Actuellement, le SDIS Venoge compte environ 350 sapeurs-pompiers. Depuis le 1^{er} janvier 2018, en plus d'un pompier permanent, un second à 50% a été engagé pour renforcer l'état-major du SDIS Venoge. - *CH*

Protection civile (PCi)

Le siège de la protection civile (ORPC) du district de Morges qui regroupe 62 communes est basé à St-Prex. Cette organisation planifie les cours de répétitions, organise des cours de

perfectionnement et effectués des travaux d'intérêt général sollicités par les communes et le CODIR. A Grancy, nous bénéficions d'un abri PCI communal de 240 places. Ce dernier se trouve dans le parking du bâtiment de la Grange-Rouge, chemin de la Léchère 4. Des travaux d'entretien de la porte coulissante blindée ainsi que des travaux de peinture ont été effectués. - CH

7. Affaires sociales

D'une manière générale, les affaires sociales sont principalement une activité intercommunale et une prise en charge régionale par des professionnels. Voici quelques morceaux choisis.

ARASMAC – Association Régionale pour l'Action Sociale de Morges, Aubonne et Cossonay

En 2018 deux projets conséquents ont tenté d'avancer :

- Le projet d'unité commune ORP – CSR part du principe que certains bénéficiaires à l'aide sociale seront orientés dans une seule unité comprenant un conseiller ORP et un(e) assistant(e) social(e). Quel impact sur les communes et la facture sociale ? Ceci reste un mystère ! Quoi que !
- La création d'un partenariat fort avec l'informatique cantonale, les services cantonaux dont le Service de Prévoyance et d'Aide Sociale (SPAS) et le Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement (SASH) qui ont fusionné pour devenir la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), ainsi que la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE). Qui a dit que le social était simple ?

En dehors de ces aspects stratégiques de haut vol retenons en 2018 la mise en place de nombreuses directives du SPAS ainsi que de nouvelles normes (gestion des loyers, des bénéficiaires du RI, etc.), la gestion des prestations des PC familles qui ont connu une hausse importante de bénéficiaires ces deux dernières années et la réorganisation des Agences des assurances sociales et la reprise des dossiers de l'Office des curatelles et des tutelles professionnelles. - MS

ASPMAD – Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile du Nord Vaudois

L'ASPMAD 2018 en quelques chiffres :

- CMS Cossonay 46'639 heures de prestation pour 45'922 en 2017. Pour comparaison le CMS d'Orbe a effectué 55'115 heures.
- Nombre de visites à domicile pour tout le Nord Vaudois 642'223 pour 614'780 en 2017
- Nombres de kilomètres faits par les professionnels 3'734'897 pour 3'589'937 en 2017
- 18 personnes de plus de cent ans sont suivies à domicile pour 17 en 2017. Est-ce qu'il y en aura 19 en 2019 ?

Stratégiquement, l'ASPMAD réfléchit à une éventuelle fusion avec le RSNB (Réseau Santé Nord Broye). Un groupe de réflexion intercommunal a été mis en place. Une question qui reste au centre est la nécessité de penser à donner plus d'autonomie à ses équipes, qui deviendraient responsables à la fois de leur organisation et de leurs résultats dans un territoire d'intervention déterminé. Ce n'est pas seulement la performance institutionnelle qui compte, mais la pertinence générale de ce que produit le système. Il faut que l'ASPMAD pense hors des cadres ! - MS

EHNV – Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois

Arrêtons-nous plus spécifiquement sur Saint-Loup. Il est une question dans toute cette réorganisation des EHNV de connaître les prestations restantes à l'hôpital de Saint-Loup. Voici donc une liste non exhaustive et qui changera certainement dans les années à venir !

Consultations et prestations ambulatoires : anesthésiologie, cardiologie, chirurgie générale, ergothérapie et physiothérapie, chirurgie orthopédique, gastro-entérologie, imagerie médicale, médecine interne, nutrition et diététique, oncologie, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, urgences, urologie.

Hospitalisation : anorexie et boulimie, chirurgie orthopédique, médecine interne, neurochirurgie, soins continus, urologie.

Il y a aussi les consultations en gynécologie et infectiologie. Il est donc encore possible de se faire soigner à Saint-Loup, même si cela va certainement encore changer. Actuellement l'écriture de la stratégie 2020-2025 pour les EHNV est en cours. - *MS*

AJERCO – Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay

Dans la continuité de la mise en œuvre du plan de développement 2016-2019, l'AJERCO a augmenté la capacité de l'UAPE (Unité d'Accueil Pour Ecoliers) Les Funambules à la Sarraz avec 12 places d'accueil supplémentaires. L'UAPE Les Frimousses, dernière-née des structures parascolaires, a été inaugurée à Eclépens avec une offre de 12 places dès la rentrée d'août pouvant selon les besoins être élargie dans le futur.

Le montant à charge des communes s'élève à fr. 2'197'924.14 pour l'accueil préscolaire et familial, soit fr. 91.04 par habitant alors qu'il avait été budgétisé pour fr. 2'614'880.-, soit fr. 108.31 par habitant. Cette différence est due principalement à une augmentation des produits de fr. 730'000.-. Des subventions, des remboursements d'assurance et une participation des parents plus élevée explique cette différence. A ce montant s'ajoute 10% de l'excédent de charge des structures parascolaires réparti sur l'ensemble des communes du réseau ainsi que 90% de ce même excédent réparti uniquement par îlot concerné. – *MS*

8. Services industriels

Service des eaux

Les tronçons de conduites en fonte, datant de 1956, ont été remplacés par des conduites en PE diamètre 160 mm durant les travaux concernant les routes de Saint-Denis et Senarclens.

Pour l'année écoulée, la commune de Morges a livré 40'529 m³ ce qui correspond à la consommation de l'année précédente alors que des fuites avaient été constatées. Ce surplus de consommation est dû en partie au giron des jeunes et aux travaux effectués sur le réseau. - *CD*

Eclairage public

La municipalité a fait poser des compteurs dans les 5 sous-stations électriques de Romande Energie SA dans le but de payer les kWh effectivement consommés et non plus un forfait calculé en fonction des points lumineux. La modification du câblage concernant l'alimentation des armoires de commande a été prise en charge par Romande Energie SA. - *CD*

Station de carburants

Pour l'année écoulée, les livraisons de carburant représentent 169'478 litres pour le diesel et 180'129 litres pour l'essence sans plomb 95. - *CD*

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 27 mai 2019.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Devantay

Mireille Hofer